



POLITIQUE DE BIODIVERSITÉ

Nous travaillons de manière à minimiser nos impacts environnementaux et à promouvoir une utilisation durable des terres. Nous savons que nos activités peuvent affecter les valeurs de la biodiversité des écosystèmes terrestres, marins et d'eau douce, ainsi que les services que les systèmes naturels fournissent à nos communautés d'accueil.

Pour protéger ces valeurs et services, nous appliquons la hiérarchie d'atténuation d'évitement, de minimisation et d'atténuation par la restauration et des compensations à toutes les étapes du cycle de vie de nos opérations. Nous travaillons également à l'objectif d'aucune perte nette de biodiversité pour les nouveaux sites et les grands projets d'expansion.

Nous nous engageons à respecter les normes internationales en matière de protection de la biodiversité, y compris l'alignement sur les principes miniers du Conseil international des mines et métaux. Nous respectons les aires protégées désignées légalement, telles que les parcs nationaux et les réserves naturelles, où la conservation stricte de la nature est l'objectif de leur gestion. Nous nous sommes également engagés à ne pas explorer, exploiter des mines ni exploiter des [sites du Patrimoine mondial](#).

Notre approche identifie les risques pour la biodiversité, et les opportunités la concernant, comme la présence d'espèces menacées inscrites dans les régions où nous opérons. Nous gérons ces risques en élaborant un plan d'action qui établit des cibles ou des indicateurs clairs et mesurables à partir desquels Alcoa et nos parties prenantes peuvent évaluer leur efficacité. Nous croyons en des solutions scientifiques et formons des partenariats de recherche pour mieux comprendre les impacts potentiels et informer les pratiques de gestion.

Nous entreprenons une réhabilitation progressive de nos sites miniers selon des critères de rendement approuvés, reconnaissant que la restauration des écosystèmes joue un rôle clé dans l'atténuation des impacts inévitables de la biodiversité. Nous sommes fiers de nos efforts de restauration des sites miniers qui ont été reconnus au niveau mondial en tant que pratiques de pointe.

Notre réhabilitation progressive des sites miniers contribue aux efforts collectifs visant à mettre un terme à la déforestation à l'échelle mondiale en restaurant les écosystèmes forestiers dans toutes les zones forestières perturbées par nos activités minières, lorsque c'est l'objectif convenu avec les parties prenantes.

Nous faisons un rapport sur les performances en matière de gestion et de réhabilitation des terres dans notre Rapport annuel sur la viabilité écologique.

De plus, nous veillons en toutes circonstances à mettre en œuvre la politique d'Alcoa en matière de biodiversité dans nos coentreprises non exploitées en influençant nos partenaires de coentreprise.